

CAP B du 21/09/2017

Intégrations dans le corps des Contrôleurs

Déclaration liminaire

Cette CAP d'intégration se tient dans un contexte économique et social très tendu qui n'est pas sans conséquence sur le fonctionnement de l'Etat.

Le gouvernement veut tailler en pièce le code du travail, réduire les APL et les emplois aidés, demain il compte asphyxier le financement des services publics locaux avec la réforme de la Taxe d'Habitation, faire cadeau de l'ISF aux plus riches, s'attaquer à l'assurance chômage, aux retraites puis à la protection sociale.

Quant à la Fonction publique, elle n'est pas oubliée : jour de carence, gel du point d'indice, suppression de 120 000 emplois publics, etc,

Pour la CGT Finances Publiques la période de mobilisation actuelle est fondamentale pour défendre une vision d'un service public partant des besoins sociaux et non des règles budgétaires.

Restructurations, mise en place de pôles régionaux, prélèvement à la source, dégradation des conditions de vie au travail, multiplication des postes au choix, mise à mal des règles de gestion, dialogue social inexistant, PPCR, RIFSEEP, cette rapide énumération vise simplement à rappeler le contexte dans lequel nous vivons aujourd'hui : la liquidation de la DGFIP.

A court terme il s'agit bien de cela : une administration concentrée sur des sites de grande taille qui ne recevront plus les usagers et pour lesquels les seules voies de contact seront le site « impôts.gouv » ou le téléphone. Pour les agent.es des finances publiques cela signifie restructurations incessantes, mutations forcées ou blocage des postes au bon vouloir des directions locales. Parallèlement, à cause des déclinaisons brutales de l'ASR, ils sont en première ligne face au mécontentement grandissant des usagers qui se plaignent de la dégradation du service rendu au public.

Dès lors pour gagner, la CGT appelle tous les agent.es des Finances Publiques à poursuivre les initiatives organisées partout sur le territoire depuis la grève du 12 septembre et à s'inscrire pleinement dans la construction du rapport de force capable d'imposer d'autres choix, avec les salarié.es du privé et du public.

Dans ce cadre, elle appelle les collègues à participer aux actions initiées partout en France le 21 septembre à l'appel de la CGT contre la casse du droit du travail et contre les ordonnances Macron.

Elle appelle aussi à la grève avec l'ensemble des organisations de la Fonction Publique le 10 octobre prochain.

PLUS QUE JAMAIS : MOBILISONS-NOUS !

Pour en venir au sujet à l'ordre du jour de cette CAPN nous avons à étudier 9 propositions d'intégrations dans le corps des Contrôleurs des Finances Publiques.

Pour la CGT Finances Publiques, le premier mode de recrutement reste le concours.

Les intégrations ne doivent se faire que sur des postes libres et non demandés.

Le fait d'intégrer, sur postes informatiques, des militaires qui ont participé au mouvement de mutation/affectation à l'issue de la scolarité des Contrôleurs, répond à cette double revendication. En effet, ils sont formés et obtiennent une affectation en fonction des règles nationales de mutations définies.

Nous vous avons posé une question concernant 5 dossiers du SFACT de Lille lors de la consultation. Vous n'avez pas pris la peine de nous répondre. Cela prouve une nouvelle fois la qualité du dialogue social dans notre direction.

Nous souhaitons donc toujours voir évoquer la situation de ces 5 collègues qui sont actuellement dans une situation de mobilité forcée répétitive où ils sont « baladés », victimes de restructurations incessantes et non préparées. A ce stade, ils ont demandé leur intégration dans notre direction. Pourquoi ne pas les avoir programmés pour cette CAPN ?

Montreuil 03/10/2017

Syndicat national

CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63